



## Éditorial

Dans ce numéro :

<i>Aoûtats rampants ou volants</i>	p 2, 3
<i>Classification et nomenclature des végétaux</i>	p 4, 5, 6
<i>Art floral</i>	p 7
<i>Le pêle-mêle des sociétaires</i>	p 8
<i>La SCAH il y a 129 ans</i>	p 9
<i>L'agriculture à Rome...</i>	p 10
<i>Miel de pissenlit</i>	p 10

*Très cher(e)s sociétaires,*

*Voici l'automne ; c'est la reprise. Comme chaque année vos professeurs et animateurs vous ont concocté leur programme pour ce premier trimestre.*

*Les travaux de restauration sont en cours depuis mi-septembre. Cela devrait nous occasionner quelques soucis de confort et nous comptons sur votre compréhension. Mais, malgré tout, quelques conférences ont pu être programmées.*

*Michèle, notre chère secrétaire générale vous demande de répondre à son sondage ; votre avis nous sera précieux.*

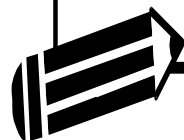
*J'espère vous retrouver très nombreux et en pleine forme après cet été particulièrement chaud.*

*À bientôt, très cordialement,*

*Le Président, Henri Lambert*

Bonne reprise des activités de rentrée avec la SCAH, dès les prochains jours...

Consulter le programme détaillé du trimestre ci-joint



### Voyage au pays des tulipes

à la mi-avril 2010

Ce séjour (4 jours A/R) serait pour nous, entre nous exclusivement, pour un groupe de minimum 20 personnes et maximum 30.

L'étude n'en sera approfondie que si vous faites une **préinscription** avant fin Octobre...

Lire p 8

Dernière minute

**"Miro en son jardin"**  
à la Fondation Maeght.

Visite guidée à 11h le mardi 13 octobre. Inscription au secrétariat de la SCAH.

Groupe 20 pers.  
Maximum.  
Prix : 9€ + 4€

Pensez déjà à vos boutures pour le **"troc de plantes"** en Avril prochain

## Aoûtats rampants ou volants

L'été 2009 aura été long et chaud, conditions idéales pour que certains insectes, surtout indésirables, prospèrent. De nombreuses personnes à la peau sensible portent encore les stigmates des douloureuses piqûres subies lors des promenades dans la nature, des apéritifs tardifs et repas nocturnes pris sur leurs terrasses et balcons, des séances de jardinage et d'arrosage effectuées dans les jardins, pendant la belle saison.

Les coupables sont nombreux.

Il y a tout d'abord les moustiques dont le fameux *Aedes albopictus*, apparu en 2004 et qui a depuis colonisé tout le rivage méditerranéen. Il pique surtout le jour et complète ainsi le travail des anophèles qui sévissent de préférence la nuit. Il y a aussi les mouches, taons de tous genres et tics qui affectionnent particulièrement les peaux mouillées et la proximité de gros mammifères. Viennent ensuite les guêpes et nos indispensables abeilles qui ne piquent que rarement et uniquement pour se défendre. Les araignées sont à citer pour mémoire mais leurs morsures sont exceptionnelles. Et enfin les fameux Aoûtats dont beaucoup de personnes parlent et que peu connaissent vraiment.

Dans l'arrière pays Vençois, tout ce qui vole et qui pique, mis à part les moustiques, est **improprement appelé Aoûtat**.

Les Aoûtats, qui comme le nom le suggère, sévissent pendant les mois les plus chauds et surtout en Août. L'**aoûtat** ou aoutat désigne la nymphe d'une espèce d'acarien de la famille des Trombiculidés : ***Trombicula autumnalis***, appelé aussi **rouget** ou **Vendangeon** dans certaines régions. Leur vie parasitaire comporte les phases suivantes : Œufs, Larves, Nymphes et, Imago. Leur corps de couleur rouge, couvert de poils, les rend facilement identifiables. La larve mesure environ 0,2mm et vit à la surface du sol ; elle contamine l'homme et les petits animaux à sang chaud lorsqu'ils passent à proximité, dans l'herbe. Elle se nourrit alors de peau et de lymphes durant 1 à 7 jours. Elle retourne ensuite dans le sol pour devenir adulte. Les piqûres apparaissent dans les plis de la peau (intérieur des coudes et genoux, sous les bras...), à l'endroit des élastiques (chaussettes, sous-vêtements, ceinture) et peuvent démanger sévèrement pendant plusieurs jours. En piquant, l'Aoûtat libère du suc digestif qui provoque de petites papules rouges (2-3 mm de diamètre) plus ou moins entourées d'une auréole plus claire de 1 mm. Un prurit intense apparaît après 24h et peut persister pendant 1 semaine. Des possibilités de complication existent avec fièvre et para phlébite lorsque le parasite pique au voisinage d'une veinule.

La bestiole paraît redoutable mais **je n'en ai jamais observé personnellement dans notre région**.

Mais alors qui sont donc les « Aoutats volants » dont on parle tant ?

Les insectes que j'ai pu observer sont de petites mouches mesurant au maximum 3 à 4 mm, avec des ailes tachetées. Ils abondent dans les zones herbeuses, les potagers et piquent surtout au lever et au coucher du soleil. Ils sont particulièrement insupportables au mois d'Août mais quelques rares spécimens sévissent tout au long de l'année. Leur vol est assez saccadé et ces moucheronnettes mettent un certain temps avant de choisir leur aire d'atterrissage, se posent sur la peau et piquent. Leurs zones de prédilection sont les zones du corps qui transpirent beaucoup (jambes, cuisses, poitrine, cou). Leurs piqûres occasionnent des irritations suivies par des boursofflures ayant à leur centre un point d'un rouge violacé ; de violentes démangeaisons surviennent ensuite. Il est préférable de les désinfecter rapidement et de passer un gel antihistaminique pour éviter les démangeaisons et infections. L'ammoniaque pure apaise relativement bien l'effet des piqûres.

Mais, rien ne semble éloigner ces pestes si l'on possède une peau qui les attire.

On s'en protège de façon satisfaisante en portant des vêtements longs, amples et fermés, et surtout en évitant de s'exposer pendant les heures où ils attaquent. À l'inverse des moustiques, ils ne sévissent pratiquement pas dans les maisons et sur les terrasses éloignées des zones herbeuses.

Une recherche sur Internet m'a amené à la conclusion que ces diptères appartiennent à la famille **des culicoïdes (cératopagonidés)** communément appelés **Arabis** ou **Alambis** dans le sud de la France.

Culicoïde femelle adulte rassasiée





Culicoïde Impunctatus

Cette famille est riche de plus de 1300 espèces et, avec une taille de 0,8 à 3 mm, ce sont les plus petits des diptères piqueurs. La plupart des espèces sont **hématophages**, s'en prenant selon les espèces aux mammifères dont l'homme, les oiseaux, les reptiles, les batraciens ou bien d'autres insectes. Leur bouche est constituée d'un fourreau contenant quatre lames qui lacèrent la peau, créant la sensation de brûlure, pour permettre le pompage du sang. La victime ne se rend que rarement compte de sa présence, avant qu'il n'ait commencé son repas.

Les mâles et les femelles se nourrissent de nectar et s'accouplent. Les mâles meurent ensuite et les femelles fertilisées se mettent en quête de sang avant de pondre leurs œufs (25 à 150) et mourir. L'éclosion se produit dans un délai de 2 à 7 jours.

Les stades immatures sont au nombre de 6 : l'œuf, 4 stades larvaires et 1 stade nymphal. Les larves sont **apneustiques** (dépourvues de trachée) et mobiles. Le cycle larvaire dure de 2 semaines à une année.

Leurs biotopes sont très variés : les bords de mares, étangs, lacs et mers, les berges de ruisseau et de source, les sols marécageux, les tourbières, les trous d'arbres, les crotins et bouses de vache. C'est dire que les potagers et jardins leur conviennent parfaitement.

La durée du cycle de vie des *Culicoïdes* adultes varie suivant les espèces et les conditions climatiques. Elle est en moyenne de quelques semaines.

Mais comment ces diptères sont-ils attirés par les hommes ? Les mammifères et les humains en particulier, produisent des alcools complexes qui composent leurs sueurs et qui se combinent au dioxyde de carbone, à l'acétone, à l'acide lactique et à la vapeur d'eau exhalée pendant la res-

piration.

Ces produits chimiques ajoutés à la chaleur dégagée par les organismes vivants, attirent plus ou moins ces insectes, selon leurs intensités.

Les détecteurs de température sont localisés dans les antennes et permettent également de localiser la présence des vaisseaux sanguins sous la peau et de perforer avec précision.

De plus, les femelles portant des œufs sont capables de produire des phéromones qui signalent aux autres individus dans les alentours la présence de la victime potentielle. Des répulsifs existent à base de di-méthyl phthalate (DMP) ou de di-éthyl toluamide (DET) mais ce sont des produits toxiques qu'il vaut mieux éviter.

Le contenu de cette synthèse, constituée d'un certain nombre d'observations personnelles, et enrichie par le contenu d'articles scientifiques publiés sur Internet, demandent à être confirmé ;

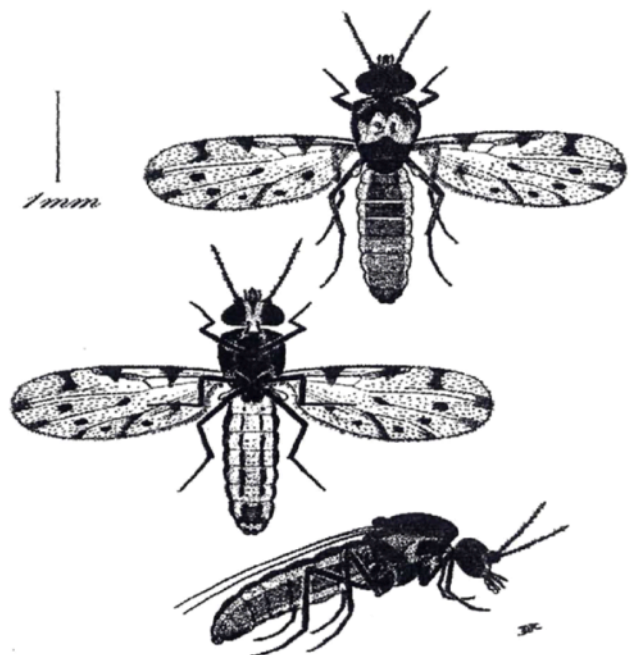
De quel Culicoïde s'agit-il exactement dans la région Vençoise ?

Qui pourrait capturer une bestiole localement, la photographier et fournir des informations complémentaires ?

Un appel est lancé à toute personne qui souhaiterait compléter ou discuter le contenu de cet article.

A suivre, peut être ...

Jean Baptiste CONDÉ



## Quelques notions de botanique

**Définition :** la botanique est la science qui étudie les végétaux au sens large et la biologie végétale la science qui étudie leurs modes de fonctionnement.

### Classification et nomenclature des végétaux

#### A/ « Appelons les plantes par leurs noms » ou quelques notions de nomenclature :

##### Histoire résumée de la dénomination des végétaux :

De tous temps, les hommes ont donné des noms aux plantes desquelles ils dépendaient encore plus que nous mêmes. Cependant, si des essais de classifications furent tentés, très partiellement, dès l'époque classique grecque, il faut attendre le XVIIIème siècle pour que des savants tels que le suédois Carl Von LINNE commencent une classification très complète cette fois-ci, étendue aussi bien aux plantes qu'aux animaux.

Etant donné le nombre considérable d'êtres vivants dans le monde, il fut nécessaire d'avoir un système de classification à la fois simple et rationnel. Encore eût-il fallu au préalable pouvoir désigner chaque espèce, d'une façon claire, précise et identique pour tous, quel que soit le pays et la langue.

Autrefois (avant Linné), une plante était désignée par une phrase latine qui la décrivait de façon succincte. Par exemple, la petite « oseille » jaune prostrée, de nom scientifique actuel *oxalis corniculata* L., était désignée : « *Trifolium acetosum corniculatum luteum* » c'est-à-dire « Trèfle acide jaune à petites cornes ». Remarquons que cette « oxalide corniculée », naturalisée chez nous et originaire d'Amérique du Sud, n'est ni une Oseille (genre *Rumex*, famille des Polygonacées) ni un Trèfle (genre *Trifolium*, famille des Fabacées) malgré la forme de ses feuilles. Un autre Oxalis très présent dans les jardins de notre région se signale par sa jolie floraison jaune hivernale, ses feuilles de Trèfle et son caractère envahissant. Il est même devenu une adventice commune des zones cultivées du bassin méditerranéen et ceci depuis sa naturalisation (il est originaire d'Afrique Australe). Ce faux Trèfle fût désigné sous le drôle de nom « d'oxalide pied de chèvre » ou *Oxalis pes-caprae* L. par ce même Linné (L.) !

##### La nomenclature de Linné ou nomenclature binominale :

Depuis Linné et la première édition de son « *Species plantarum* » (1753) le **nom scientifique** d'une plante comporte toujours **deux mots au minimum**.

- Le premier est un substantif, il indique le **Genre** et s'écrit toujours avec une **majuscule**. Ex. *Taxus*

qui désigne les Ifs.

- Le deuxième est soit un adjectif, soit un substantif, il désigne l'**espèce**.

Il a ainsi défini la **nomenclature binominale** (1) (de bi : 2 et nomen : nom) ou nomenclature « binaire » dite linnéenne. Le nom de genre sera suivi par le nom d'espèce et le tout s'écritra toujours en *caractères italiques dans la littérature scientifique* ou sera soulignés d'un trait en écriture manuscrite),

(1) Remarquons que certains ouvrages la qualifient à tort de nomenclature « binomiale » (de binôme, du grec, nomos: catégorie), ce qui est évidemment incorrect.

Par exemple, l'If d'Europe porte depuis le nom de *Taxus baccata*. *Taxus* étant le genre qui désigne tous les Ifs et *baccata* l'espèce indigène en Europe.

##### La notion d'espèce :

La notion d'espèce est acceptée maintenant par tous; elle est même ancrée dans l'esprit de l'homme (Chien, Chat, Humain, Noisetier,...). Cependant, la définition même du concept « espèce » est difficile (2) ; elle a d'ailleurs été, et est toujours sujette à de nombreuses interprétations. La stérilité des hybrides entre deux espèces différentes, souvent retenue comme critère, n'a pas de sens dans certains groupes (taxons) animaux ou végétaux !

(2) Une espèce selon l'une de ses définitions: se compose d'une population d'individus fortement semblables, à caractères communs héréditaires et naturellement interféconds.

LINNE est ainsi l'auteur de nombreuses espèces, souvent les plus connues ; c'est-à-dire que c'est le premier qui leur a attribué un nom scientifique ; l'abréviation de son nom « L. », figure d'ailleurs après le nom d'espèce de toutes ces plantes : *Taxus baccata* L., *Quercus ilex* L., *Populus alba* L., ... etc.

Les espèces découvertes plus tard reçoivent le nom qui leur est donné par le botaniste qui les a décrites pour la première fois (3) suivi de l'abréviation de leur nom. Ex. *Taxus brevifolia* Nutt. L'If du Pacifique d'Amérique du Nord décrit par Nuttall Thomas (1786-1859).

(3) Remarque : une espèce qui a reçu deux ou plusieurs noms gardera généralement, après révision nomenclaturale, le « plus ancien nom déposé », même si ce nom est tombé en désuétude. C'est la loi d'antériorité !

### La nomenclature scientifique universelle :

Le nom scientifique est écrit en « latin spécifique » autrement appelé « latin botanique » (4) (constitué surtout à partir de racines d'origines grecques ou latines). Actuellement, c'est le moyen de pouvoir universellement se comprendre entre biologistes, botanistes et autres utilisateurs de la nomenclature.

(4) Bien que rébarbative pour la très grande majorité des gens cette langue morte confère au domaine scientifique cette universalité et cette neutralité tant recherchées en communication. De plus concrètement, il n'est pas plus difficile de se rappeler un nom latin qu'un nom français et encore moins qu'un nom dans une langue étrangère (Allemand, Slovéne ou Zoulou).

D'ailleurs la critique n'est avancée que par ceux qui n'ont aucune envie de pratiquer la botanique !

Il est d'ailleurs curieux de constater que seuls les botanistes sont mal vus d'employer des noms latins. Chez le fleuriste, nous pouvons, sans complexe, acheter un bouquet de Gerbera ou d'Alstroemeria et chez notre pépiniériste nous pouvons demander et obtenir des plans de Dimorphotheca ou de Gazania ou même un Viburnum au lieu d'une Viorne.

Le « binome » n'étant pas suffisant pour refléter toutes les variations au sein même d'une espèce, on y a ajouté des **sous espèces**, des **variétés**, des **formes**, toutes exprimées en « latin » et écrites en *caractères italiques dans la littérature* ou soulignées en écriture manuscrite.

Le **genre** commence obligatoirement par une majuscule; **espèce, sous espèce, variété et forme**, par une minuscule.

### Exemples illustrant quelques notions supplémentaires de nomenclature :

Le Chêne pubescent ou Chêne blanc de Provence se nommera :

*Quercus pubescens* Willd.

\ Nom abrégé en lettres droites de l'auteur (Carl Ludwig von Willdenow) qui a nommé et décrit l'espèce.  
 / Épithète : nom d'espèce de ce chêne  
 / Substantif : nom de genre de tous les chênes

Le Lis orangé sans bulbilles des Alpes occidentales se nommera pour certains auteurs (5):

*Lilium bulbiferum* L. Var. *Croceum* (Chaix) Persoon

/ Nom de l'auteur qui a décrit cette variété sans bulbille\*  
 / Nom de l'auteur qui avait décrit cette variété au rang d'espèce (*Lilium croceum* Chaix).  
 / Abréviation de variété  
 / Épithète : nom de l'espèce regroupant les deux variétés avec et sans bulbille nommé par Linné, L.  
 / Substantif : nom de genre de tous les Lis

Mais depuis peu cette variété s'est retrouvée élevée au rang de sous-espèce. Nous devons donc désormais nommer ce taxon (terme désignant un rang taxonomique quelconque) *Lilium bulbiferum* L. *subsp. Croceum* (Chaix) Baker (4).

\* Remarque : Il existe dans les Alpes orientales (Tyrol, Slovénie) l'autre variété de lis orangé ; *Lilium bulbiferum* var. *bulbiferum* (ou plutôt la sous espèce *Lilium bulbiferum* L. *subsp. Bulbiferum* selon la toute nouvelle nomenclature) qui présente des bulbilles brun verdâtre à l'aisselle des feuilles supérieures.

(5) Depuis 1950, le Code International de la Nomenclature Botanique (CINB), établit « les règles internationales convenues qui régissent l'art et la manière de donner aux plantes des noms sûrs et stables, compris de tous et dont la signification soit univoque ».

Ainsi notre chêne pubescent vu précédemment aurait dû, selon ces lois, se nommer *Quercus humilis* Miller (ou chêne humble selon Miller, une fois traduit), mais finalement ce changement ridicule pour un arbre aussi majestueux fut rejeté !

### La nomenclature horticole :

Non entièrement satisfait de ce que la nature avait à lui offrir, l'être humain est intervenu, rajoutant ainsi un peu plus de confusion aux problèmes de nomenclature déjà mentionnés. Il a sélectionné, parmi une population d'une espèce, des individus plus prometteurs quant à leur vigueur, à leur coloris, à leur odeur, etc. Il a fait des croisements entre espèces ou entre des individus d'une même espèce. Il a ainsi obtenu des variétés cultivées ou plus précisément, des cultivars ou **cv**. Le terme **cultivar** est à privilégier ; il vient de « **variété cultivée** ». Son utilisation évite toute confusion avec la variété botanique, qui est une subdivision, de l'espèce et qui se trouve à l'état naturel (6).

(6) Les variétés cultivées, équivalentes des races des animaux domestiques, étant rarement capables de survivre seules dans la nature, elles ne peuvent être comparées aux taxons sélectionnés par le milieu naturel (pensez aux loups et à certaines races de chiens, caniches et autres chihuahuas)

L'évolution de la science horticole est discutée lors de congrès internationaux et l'« International Code of Nomenclature for Cultivated Plants » (Code international de nomenclature des plantes cultivées), publié par la « Royal Horticultural Society » qui en résulte, collige les règles établies.

Le **cultivar** qui s'écrit en **lettres droites** et prend une **majuscule** se place à la suite de l'espèce et entre **guillemets simples**. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1959, le cultivar peut être écrit dans n'importe quelle langue excepté le latin que l'on réserve aux noms scientifiques. Il en est donc fini des 'Albus', 'Roseum', 'Flore Pleno'. Il doit de plus être conservé dans sa dénomination d'origine ; ainsi *Bergenia* 'Silberlicht' (lumière argentée en Allemand) ne devrait pas être vendu sous le nom de cultivar anglicisé de *Bergenia* 'Silver Light'.

Suite de la page 5

### Notions supplémentaires, de nomenclature scientifique et horticole, illustrées par quelques exemples simples :

*Thymus vulgaris* L. 'Albus', (une variété horticole de thym à fleurs blanches).

le nom d'un ancien cv ou cultivar du latin albus, blanc.

*Thymus x citriodorus* Chitt. 'Golden Dwarf' (un cultivar panaché de jaune du Thym hybride citronné).

x signifie qu'il s'agit d'un hybride issu du croisement entre deux espèces différentes.

*Syringa vulgaris* 'Montesquieu' (un cv du Lilas commun).

*Medicago* sp.p. (les différentes espèces de Luzernes (*Medicago*) de sp.p. : *species plural*).

#### Pour conclure :

N'ayons pas peur d'appeler les plantes par leurs noms scientifiques, se défier des « variétés » de tout acabit, se méfier des noms vernaculaires\* d'usages populaires traditionnels ou inventés de toute pièce. Par contre, il serait souhaitable que la nomenclature scientifique et horticole « officielle » soit stabilisé au moins pour les grandes espèces afin que l'amateur et le professionnel puisse être sûr de retrouver ses petits !

\*Vernaculaire, adj. (latin vernaculus, esclave né dans la maison).  
Nom vernaculaire, nom dans la langue indigène, propre au pays.

### B/ La classification générale du règne végétal (taxinomie ou taxonomie) :

#### Les grandes "divisions" du règne végétal :

Les espèces sont regroupées en **Familles**, éléments très important dans la classification, et relativement stables. En français, elles portent obligatoirement la terminaison : acées (aceae en latin) : ex. Pinacées, Rosacées, Fabacées, ... etc.

Tout n'est pas simple pour autant. Au-dessus des familles, on trouve d'autres regroupements qui concernent alors des ensembles de plantes de plus en plus éloignées.

Ainsi pour ordonner les 250 000, ou selon les dernières estimations, les 400 000 espèces naturelles de plantes supérieures, les taxinomistes rassemblent les genres en familles, les familles en ordres, etc.

Le tout s'appelle un système de classification. Le problème c'est qu'il y a plusieurs taxinomistes (« classificateurs ») de là plusieurs systèmes de classification établis.

Par exemple certains estiment que les Fabacées (Fève ou *Vicia faba*, Trèfles ou *Trifolium* sp.p., Genêts ou *Genista* sp.p.,

Faux Acacia ou *Robinia pseudoacacia*, Luzernes ou *Medicago* sp.p. ,...), Césalpiniacées (Arbre de Judée ou *Cercis siliquastrum*, Caroubier ou *Ceratonia siliqua*, *Gleditsia*, *Cassia*, ...) et Mimosacées (Sensitives ou *Mimosa* , Mimosas ou *Acacia* sp.p. , *Albizia*, ...) sont des familles bien distinctes (Cronquist et Dahlgren) appartenant à une superfamille, celle des Légumineuses, caractérisée par une fructification de type gousse ou « légume en ancien français », alors que d'autres (Engler et Thorne) les rassemblent simplement en sous-familles de cette grande famille, Leguminosae (voir le prochain article en préparation sur cette importante famille !)...

#### Ex. comparaison entre l'identification taxinomique d'un animal et d'une plante :

Rang taxinomiques	Chat domestique	Renoncule âcre ou bouton d'or commun
Règne	Animal (Animalia)	Végétal (Plantae)
Embranchement ou division	Cordés	Spermaphytes (-phytes) (plantes à graines)
Sous-embranchement	Vertébrés	Angiospermes (plantes à fleurs et à fruits)
Classe	Mammifère	Dicotylédones
Ordre	Carnivores	Ranales
Famille	Félidés	Renonculacées (Ranunculaceae)
Genre	<i>Felis</i>	<i>Ranunculus</i>
Espèce	<i>catus</i>	<i>acris</i>

#### Pour en savoir plus :

- Pour ceux qui ont la curiosité de s'intéresser à l'origine étymologique des racines grecques et latines des noms des plantes, un ouvrage à recommander... « Le Latin de mon jardin - Diane Adrianssen - Ed. Larousse ».

- Pour voir plus clair dans les règles et termes de la nomenclature botanique et horticole vous consulterez avec profit « Le bon jardinier - vol. 1- 1992- La maison rustique, Paris » pages 139-154. Disponibles et consultables dans la bibliothèque de notre chère Association.

Par Marc BOTTIN, biologiste botaniste

## Art floral



Ces photos de compositions réalisées par des élèves de la section « art floral » ont été prises lors de la session écoulée ; elles ont été exposées lors de la manifestation du MIN en FETE ce printemps.

Toutes nos félicitations ainsi qu'à leurs professeurs Mme Michelle BERNADAC et Mme France-Lise LABATUT.



## Le pêle-mêle des Sociétaires

### Sondage : voyage au pays des tulipes

à la mi-Avril 2010

(attention aux vacances scolaires françaises).

Ce séjour (4 jours A/R) serait pour nous, entre nous exclusivement, pour un groupe de minimum 20 personnes et maximum 30. L'étude n'en sera approfondie que si vous faites une **préinscription avant fin Octobre**.

L'idée est : vol A/R pour Amsterdam.

- 1er jour : découverte d'Amsterdam.
- 2ème jour : marché des fleurs coupées (le plus grand du monde) le vendredi matin tôt puis marché des fromages et déjeuner à Alkmaar et 2ème nuit à Amsterdam.
- 3ème jour : Keukenhof et son exposition florale nationale (succès international avec plus de 800 000 visiteurs) puis promenade dans les champs de fleurs de Bollenvelden (soit en bateau soit survol en avion pour un spectacle extraordinaire de couleurs) quand toutes les tulipes sont fleuries avant la récolte des bulbes exportés par millions dans le monde.
- 4ème jour : soit Delft et Rotterdam (un des plus grands ports du monde et architecture contemporaine de renom) soit Utrecht et retour avion.

Ce sera peut-être dans un autre ordre sauf le vendredi.

#### Ce projet vous intéresse-t-il ?

Attention : période très touristique en Hollande. Les avions sont chargés.

La secrétaire générale : Michèle GARNIER

### Exposition sur les maladies des palmiers

Du lundi 21 septembre 2009 au 25 octobre 2009 se tiendra au Parc phénix, 405, promenade des Anglais, salle Cassini, une exposition intitulée :

« **Menaces sur les palmiers : alerte rouge** ».

Exposition organisée par le Muséum d'Histoire naturelle, le Service des Espaces Verts, le Parc Phénix, en collaboration avec la FREDON de P.A.C.A.

Renseignements : 04 92 29 77 11

### Une alternative aux confitures

Certains fruits se prêtent moins bien aux confitures. Poires, pêches, coings, melons, courges... peuvent être confits au moût de raisin. En hiver, ils feront d'agréables desserts sans sucres ajoutés.

Porter à ébullition et écumer un jus de raisin rouge bien sucré et fraîchement pressé. Y jeter les fruits (en tranche ou en quartier) que l'on aura préalablement blanchis dans quelques bouillons d'eau. Laisser réduire le moût de moitié à feu doux. Ranger les fruits cuits dans des bocaux et couvrir du jus de cuisson. Fermer les bocaux.

Ces confits se gardent quelques mois. Vous pouvez aussi les stériliser.

### Distinction

A l'occasion du Concours Départemental des produits en AOC " huile et olive de Nice", la Médaille d'Argent a été décernée au Domaine de la Royrie (propriétaire : Monique Brault, sociétaire)

Toutes nos félicitations

## Disparitions

**M. Yves CROS**, sociétaire depuis 1989, administrateur dévoué durant de très nombreuses années, est décédé le 5 septembre 2009.

**M. Henri THOME** sociétaire depuis 10 ans, fervent botaniste, qui a souvent participé avec Françoise son épouse à l'ensachage des programmes, est décédé cet été.

**Nous présentons nos sincères condoléances  
à leurs épouses et à leurs familles.**



## La SCAH il y a 129 ans,

par Guy TRAVERE

Dans son bulletin numéro 79, daté d'avril, mai et juin 1880 la SCAH publie « à titre d'encouragement », les statuts d'une société appelée « Société de l'Enfance », créée à Saint-Dalmas-le-Selvage par M. Martiny, instituteur, avec, comme membres protecteurs, M. le Maire, MM les Conseillers municipaux et M. le Curé.

### EXTRAITS :

- Article premier : Une Société sous le nom de *Société de L'enfance*, pour la protection des biens de la terre est formée...
- Art.2.- La société a pour but :

1° La conservation des nids d'oiseaux, la destruction en temps prohibé des filets, gluaux, collets, roquettes et autres engins de chasse interdits par la loi.

2° La chasse incessante aux insectes nuisibles à l'agriculture.

Tout enfant admis à la Société s'engage non seulement à ne jamais détruire les nids mais encore à ne jamais employer d'engins prohibés. Il s'engage aussi à protéger les couvées...

Il doit prêter son concours le plus actif aux chasses organisées par l'instituteur contre les hannetons, les chenilles, les vers blancs, les sauterelles, les mulots et autres insectes et animaux nuisibles aux récoltes.

- Art.3- A l'époque de la ponte, les membres de la Société rechercheront les nids établis sur tout le territoire de la commune, afin qu'ils puissent à tour de rôle, mieux veiller à leur conservation.

Un registre sera tenu indiquant le nombre, la situation des nids et le genre d'oiseaux que chacun d'eux comportera...

Il sera distribué à chaque sociétaire un carnet sur lequel le président inscrira le nombre des nids conservés par lui et la quantité d'insectes détruits...

- Art.5- Les sociétaires porteront sur leurs vêtements, les jours de fête, un épis de blé comme signe distinctif et pour indiquer qu'ils gardent et protègent les récoltes.
- Art.6- Dans le cas où un sociétaire contreviendrait aux prescriptions de l'article 2,

Il perdrait... son titre de membre de la Société. Il lui serait enlevé l'épi de blé, qui serait foulé aux pieds par tous les sociétaires afin de rappeler au coupable, ceux qui par sa faute ne pourront jamais jaunir les champs.

### L'ACTUALITE DE L'EPOQUE.

#### LE DON DES ECOLES LAÏQUES

Dans l'application de loi votée en faveur de l'instruction laïque et obligatoire, une des difficultés les plus grandes sinon la plus grande, sera pour les parents pauvres de fournir à leurs enfants, non seulement des livres et autres fourniture scolaires, mais surtout des vêtements convenables pour se présenter à l'école.

L'ouvrier ou le travailleur des champs, pauvre et chargé de famille, répondra à la loi

« Je suis heureux que l'Etat apprenne à mes enfants sans qu'il m'en coûte un denier, à lire, à écrire, à calculer et autres choses encore qu'on ne m'a pas enseignées parce que mon père était trop pauvre pour me faire aller à l'école... »

**De Monaco :** Nous avons annoncé naguère que le prince héritaire de Monaco allait entreprendre une expédition dans l'Afrique orientale.

Ce projet est ajourné pour des raisons de famille qui se rattachent à la nullité de mariage récemment prononcée par la Cour de Rome.

SOCIETE CENTRALE D'AGRICULTURE  
et D'HORTICULTURE

*Palais de l'Agriculture  
113 Promenade des Anglais  
06200 NICE*

**Téléphone / Fax : 04 93 86 58 44**

**Courriel : [scanice@orange.fr](mailto:scanice@orange.fr)**

**RETROUVEZ-NOUS SUR LE WEB !**

**<http://www.scah-nice.fr>**

*Le site a besoin de vous pour être vivant, l'équipe qui s'en occupe souhaite que vous participiez à son existence en envoyant des souvenirs de vos activités SCAH, photos et, ou, commentaires à la SCAH au Palais, à l'attention de Michèle GARNIER*

*Et aussi **<http://scanicehistorique.free.fr>***

**Permanences au Palais de l'Agriculture,**

*113 promenade des Anglais à NICE,*

*Chaque mercredi et jeudi après-midi  
De 15 heures à 18 heures.*

## Forum jardinage

Tous les sociétaires internautes sont invités à participer à notre forum sur le site de la SCAH :

<http://www.scah-nice.fr/>

et à faire partager leurs expériences aux auteurs de questions ou de réponses déjà postées...

## L'agriculture à Rome il y a 2000 ans

Bien avant notre ami Paul Brelaz ou Nicolas le jardinier, les Romains étaient passés maîtres dans l'art de l'agriculture. Nombreux étaient ceux qui prodiguaient leurs conseils : Parmi eux, bien entendu, Virgile et puis Caton, Pline, Columelle etc...

Ainsi, dans un texte intitulé « *Stercoris praeparatio* », (Préparation du fumier) un certain Cassius Dionysius d'Utique développe longuement la façon dont il faut préparer le fumier qui, à quelques détails près (modernité oblige) ressemble beaucoup à ce que nous faisons aujourd'hui :

« Certains cultivateurs creusent une fosse grande et profonde pour y porter et y faire pourrir toute espèce de fumier. Ils y apportent des cendres de fourneaux, les ordures, les excréments de toute espèce d'animaux, surtout les excréments humains ; et le meilleur de tous les engrais, celui qui active le mieux la végétation de toutes les plantes, celle de la vigne principalement, l'urine humaine, est versé sur ce mélange.

Ils y ajoutent même jusqu'aux rognures et aux ordures que l'on trouve chez les corroyeurs.

Beaucoup d'entre eux arrachent le chaume après la moisson et le mettent comme litière sous le bétail ; trituré, imprégné d'urine, il se transforme, par la putréfaction, en fumier qu'ils mettent dans la fosse.

S'il se trouve des immondices, des cendres de paille, de roseaux, d'épines, de bois ou de sarments, ils les ajoutent encore avec le même soin.

Ils y mêlent encore les algues rejetées par la mer, ainsi que toutes les ordures qu'elles entraînent, après les avoir lavées avec soin dans l'eau douce. »

Comme quoi *Nihil novi sub sole*. Ou si peu !!!

Guy TRAVERE

## Miel de Pissenlit

Début Juillet à Estenc, nous avons apprécié un petit pot de confiture de pissenlit, en voici la recette :

Quatre bonnes poignées (300 g) de capitules de fleurs de pissenlit - les fleurs ne devront pas être récoltées humides de manière à pouvoir facilement séparer, sans tarder, les capitules des bractées - et un litre d'eau seront portés à ébullition. Au premier bouillon, on enlève la casserole de la plaque de cuisson et on laisse infuser pendant la nuit.

Le lendemain, on filtre la préparation dans un (vieux) torchon que l'on presse pour en extraire tout le suc. On apporte l'eau nécessaire pour obtenir de nouveau un litre de jus auquel on ajoute 1 kg de sucre et un demi citron coupé en tranches ; trop de citron entraînerait de l'amertume.

Le contenu de la casserole non couverte sera porté, sur feu très doux, à la limite de l'ébullition ; tourner régulièrement et ne **jamais faire bouillir**. Laisser refroidir et répéter l'opération jusqu'à obtention d'un sirop : ni trop épais - risque de cristallisation - ni trop fluide. La cuisson doit être suffisante pour assurer la conservation et la bonne consistance à ce miel.

Il faut prévoir de la patience. La cuisson se fait lentement, (au minimum 4 heures), réalisée en plusieurs étapes entrecoupées de refroidissements.

Je n'ai pas encore pu tester cette recette, je me la suis fait expliquer pour vous en détail, je vous souhaite bonne chance pour vos essais au printemps prochain.

Denise LENOIR-PUCHER